

SIVOM de la VALLEE D'AURE**Mairie de Vielle-Aure****65170 – VIELLE AURE**

05 62 40 01 87

lerioumajou@wanadoo.fr

**COMITE SYNDICAL DU 18 janvier 2024
PROCES VERBAL**

L'an deux mille vingt-quatre, le 18 janvier, le comité syndical s'est réuni à la Mairie de Vielle-Aure, sur convocation régulière adressée à ses membres le 12 janvier 2024 par Jean Paucis, son président en exercice, qui a présidé la séance.

NOMS	Présents	Absents	Excusés	Procurations
BESSONE Michel		x		
BEYRIE Maryse	x			
BRUN Didier	x			
CARRERE Noël		x		
CONSTANTIN Luce	x			
CORTES Agnès		x		
FERRAS Lucien			x	
FERRAS Marie-Christine		x		
FINES Frédéric			x	Donnée à M. Louis RICARD
FOUGA Sabine			x	
LANTENANT Boris	x			
MOUNIQ Jean	x			
PAUCIS Jean (Président)	x			
PEFONTAN Marie-Madeleine		x		
PENEVEYRE Alain	x			
PUYAU Maryse	x			
RICARD Louis	x			
RIVIERE Alain		x		
RIVIERE Patrick		x		
SANTOLARIA Agnès	x			
SOLANA Michel	x			
SOULE-ARTOZOUL Rosa		x		

Début de la séance : 18 heures 30 **Fin de la séance :** 20 heures 15**Secrétaire de séance désigné :** Agnès SANTOLARIA**Les délibérations suivantes ont été à l'ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de la réunion du jeudi 21 décembre 2023,
- Validation du livret des charges 2023,
- Charges prévisionnelles 2024,
- Questions diverses.

Les délibérations suivantes ont été adoptées à l'unanimité :

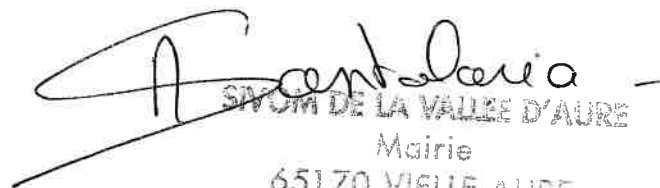
- Approbation du procès-verbal de la réunion du jeudi 21 décembre 2023,
- Validation du livret des charges 2023,
- Charges prévisionnelles 2024 ; choix de la clé de répartition sur la compétence obligatoire (50% potentiel fiscal, 50% Population INSEE), une réunion sera prévue en février pour valider le montant des charges prévisionnelles 2024,

Questions diverses :

- Heures GRP : 74 heures à répartir entre Campanan, Grailhen, Estensan, Ens, Guchan, Sailhan et Azet soit 1702€ / 7 communes = 243.14€ / commune
- Vêtements de travail : M. Louis RICARD informe le Comité Syndical que son agent n'a pas reçu les EPI.
- Rencontre avec les Elus de Saint-Lary-Soulan : Maryse PUYAU, Alain DUBERNARD, Didier FOURTINE, et Jean PAUCIS sont désignés pour assister à cette réunion.
- Choix du logo du SIVOM de la Vallée d'Aure ; logo le plus coloré, écriture à améliorer ; le renvoyer par mail à chaque élu.
- Madame MALERE Nadine, Maire de Bazus-Aure a émis le souhait que les agents du SIVOM puissent travailler en binôme pour des raisons de sécurité sur sa commune.
- Machine à café de la guinguette : elle sera donnée à la commune d'Ilhet en échange d'un bloc de marbre.

La Secrétaire de séance

Agnès SANTOLARIA


SIVOM DE LA VALLEE D'AURE
Mairie
65170 VIELLE AURE
Tél. : 05 62 40 01 87